



**MAIRIE DE  
NOGENT-LE-ROI**

**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 20/06/2014**

L'an deux mille quatorze, le vingt juin à 19 heures 00, le Conseil Municipal de Nogent sur Roi, sur convocation adressée à chacun de ses membres le 14 juin 2014 conformément aux articles L2121-10 suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la mairie de Nogent-le-Roi, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MALLET, Maire. La séance a été publique.

**Étaient présents** : Jean-Paul MALLET, Sandrine MORILLE, Nadine RYBARCZYK-MICHEL, Dominique CHANFRAU, Jean-Luc GEUFFROY, Christian GUERBOIS, Monique RENARD, Ana DE CARVALHO, Roberto DEL CASTILLO, Salim AOUADI, Yves VAN LANDUYT, Marie-Edith FAVRE, Emilie BOUTELLIER, Chrystel CABURET, Anne-Hélène DONNAT, Sergio FERREIRA, Hervé GALLEPY, Marie-José GOFRON, Patrick PRIEUR, Valérie SEGABIOT-SERVIUS, Loïc TOUFFET.

**Étaient absents** : Gilles NOËL.

**Étaient excusés** : Henry VIMARD, Muriel ZMUDZ, Jean-François LE NOCHER, Nathalie BOBEUF, Amélie COURAUD.

**Avaient donné procuration** : Henry VIMARD à Jean-Luc GEUFFROY, Muriel ZMUDZ à Christian GUERBOIS, Jean-François LE NOCHER à Patrick PRIEUR, Nathalie BOBEUF à Chrystel CABURET, Amélie COURAUD à Monique RENARD.

**Secrétaire de séance** : Madame Sandrine MORILLE.

Le conseil municipal,

**-DECIDE**, à l'unanimité, suite aux résultats de la consultation, de déclarer le marché fructueux et de retenir les entreprises suivantes pour la réalisation de la rénovation de l'école Jean Rostand :

<b>Désignation des lots</b>	<b>Entreprises</b>	<b>Montants HT en €</b>
Lot n° 1 : étanchéité	SA ETANDEX	99 881.95
Lot n° 2 : chauffage / ventilation : exécution des travaux de chauffage	SARL PCS	64 242.00
Lot n° 3 : électricité courant fort / courant faible	MENAGE ELECTRICITE	10 478.48
Lot n° 4 : aménagements extérieurs	SA COLAS CENTRE OUEST	13 191.50

Lot n° 5: faux plafonds	SARL BEAUGENDRE	23 641.90
Lot n° 6 : menuiseries extérieures	SA MIROITERIE CHARTRES	156 388.32
<b>TOTAL</b>		<b>367824.15</b>

**-ADOPTÉ**, à l'unanimité, une motion relative au projet de loi présenté au conseil des ministres du 18 juin réduisant le nombre de régions de 22 à 14 ; et **S'OPPOSE** fermement au projet de regroupement Centre-Limousin-Poitou-Charente et souhaite la possibilité d'un rapprochement avec les départements voisins afin de permettre la création d'une région Centre Val de Loire dynamique regroupant des territoires ayant des caractéristiques proches.

**-PROCEDE** à l'élection des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Vu pour être affiché le 27/06/2014 conformément aux dispositions de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,

Jean-Paul MALLET